

La correspondance d'Édouard Hostains, consul de France en Guinée portugaise (1918/1938)

Luís Brito FRAZÃO

EXPOSE DE CANDIDATURE DU 2 FEVRIER 2020

Cette correspondance, constituée d'une cinquantaine de lettres, faisait partie d'une archive récemment découverte.

L'intérêt de ces lettres est évident, ne serait-ce que par leur provenance ; les lettres de Guinée portugaise ne sont pas communes. Par ailleurs cette période allant de la fin de la Grande Guerre à 1938, permet de découvrir les différents affranchissements utilisés en Guinée, où le manque de timbres-poste était chronique. Il s'agit de lettres ordinaires passées par la poste mais parfois acheminées depuis la Guinée par des particuliers, de lettres recommandées, ainsi qu'une en valeur déclarée.

L'exposé se termine par l'exploration des acheminements utilisés : la voie de Dakar ou celle de Lisbonne par des navires français, allemands, néerlandais et portugais qui faisaient halte à Bissau. Il y a même une lettre que Hostains a affranchi pour être envoyée en France par avion au départ de Dakar.

Parmi tous ces documents, celui-ci est très important pour l'histoire postale de la Guinée portugaise :



Lettre recommandée de Bissau, 20.5.1919, censurée à Bissau, affranchie à 12,5 centimes, portant le timbre "TAXE de GUERRE" à 1 centime. Ce timbre était exigé depuis le 20.5.1919 pour la correspondance intérieure (le Portugal et ses colonies), mais pas pour l'étranger.